



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2017

L'An Deux Mille Dix Sept, le Quatre Octobre, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS – LASCOURS, se sont réunis dans la Salle du Conseil de la MAIRIE, sur la convocation du 29/09/2017 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX suivants :

Présents : **ADAMIEC** Pierre-Nicolas, **AULERY** Lucien, **BEAU** Christian, **BUET** Jean-Claude, **CEZAR** Jocelyne, **COSTA** Rémy, **DUBOIS** Karine, **FIARD** Fabien, **MILLOT** Muriel, **TOULOUZE** Michel

Absents et excusés : ALLEMAND Jean-Charles, TOULOUZE Amandine pouvoir donné à TOULOUZE Michel

Absente : BOUXIN Sabrina

Secrétaire de séance : BUET Jean-Claude

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Le compte-rendu de la séance précédente est lu et approuvé

1 – POINTS VOIRIE

- Route Vieille : le dos d'âne a été tracé et les travaux devraient commencer à bref délai.
- Temple : début des travaux fixé au 6 novembre, auparavant aura lieu un transport sur les lieux.
- Mur du Champ de Foire : début des travaux, début novembre. L'entreprise a été invitée à respecter cette date.
- Place du Champ de Foire : Travaux programmés à compter du 16 octobre. Des arbres « malades » devront être abattus.

2 – PLU

Une réunion publique de présentation du P.A.D.D. a eu lieu le 22 septembre et, de la part des 30 personnes présentes n'a donné lieu à aucune remarque négative.

Un « Transport » de la commission compétente doit être réalisé sur les zones qui peuvent être urbanisées pour déterminer le coût des travaux à réaliser.

3 – ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

La tranche n°4 va commencer. La commune a bénéficié de 30 000€ de subvention et le solde des travaux restant à charge s'élève à 2000€.

4 – ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Suite au questionnaire établi par la Mairie, 32 personnes se sont déjà manifestées. La procédure suit son cours et la Préfecture sera saisie avant fin 2017 pour les dégâts de l'année 2016.

5 – ARRETE SECHERESSE

L'arrêté sécheresse qui vient d'être pris fera l'objet d'une diffusion auprès de la population. Un flyer sera édité et diffusé si cet arrêté est renouvelé.

La fontaine du Parc municipal, en exécution de ces dispositions réglementaires a été arrêtée.

6 – TRAVERSEE DE CRUVIERS-LASCOURS

Le Conseil municipal doit voter sur l'acceptation d'une subvention d'environ 190 000€ accordée par le Conseil Général.

VOTE A L'UNANIMITE

7 – PARTICIPATION CITOYENNE

La gendarmerie n'a pas encore fait connaître l'état de la procédure. Une « relance » sera réalisée dans les prochains jours afin de programmer les réunions qui s'imposent et qui doit dans un premier temps, réunir les « candidats »

8 – SITUATION BUDGETAIRE

Rémy COSTA présente une situation budgétaire au 30/09/2017.

Pour le fonctionnement, nous sommes dans les montants budgétés, de l'ordre de 9/12 ème réalisé, ce qui est normal. Côté investissements, le budget est bien avancé également, sauf sur un des comptes ou nous avons prévu l'investissement de la chaussée de Lascours, mais ce projet sera sans doute reporté en 2020 pour bénéficier de subventions importantes, et le logement de la poste, qui pour le moment est en standby, puisque le conseil hésite entre un investissement économique ou social.

Le non réalisé sur le budget investissement se monte aux alentours de 150 000 euros, ce budget sera reconduit l'année prochaine pour réaliser la mise en sécurité de la traversée de Cruviers.

9 – COMITE DE QUARTIER

Le premier comité de quartier se réunira au cœur de Lascours au cours du premier trimestre 2018.

10 – NAVETTES POUR LA BIBLIOTHEQUE

La direction du livre et de la culture met en place un système de navettes d'échanges de livres. Au travers d'un site web, la bibliothécaire, Frédérique Luitaud pourra faire des réservations de livres, et les récupérer à Saint Césaire à des dates précises. Il en sera pareil pour les autres bibliothèques, notamment avec les livres présents sur Cruviers-Lascours, qui pourront être demandés par les autres bibliothèques.

11 – MARCHE DE NOEL

Une Association (Marie-Jeanne ANDRE) s'est proposée pour organiser un marché de Noël le 2 décembre 2017 de 10h00 à 18h00.

AVIS FAVORABLE DU CONSEIL

12 – CINE PLAN

La prochaine projection aura lieu le 10 novembre. Le choix des films n'est pas encore établi.

13 – INAUGURATION BORNES ELECTRIQUES

Comme cela a été annoncé dans un flyer distribué à tous les habitants, l'inauguration des bornes électriques aura lieu le 6 octobre à 18h00. Elle sera suivie le lendemain matin de l'essai, par le public, d'un véhicule électrique présenté par un concessionnaire local.

14 – REPAS DES AINES

Le repas des aînés aura lieu, à la salle du Parc le Jeudi 30 novembre.

Le prestataire n'a pas encore été choisi (attente des devis).

15 – EXPOSITION PHOTOS

Le grand succès de la précédente a déterminé la Mairie à organiser une seconde exposition photos qui aura lieu, salle du Parc du 16 au 19 novembre et qui donnera la place aux photographes amateurs, confirmés ou professionnels. En outre, des classes de l'école communale seront associées au travail.

16 – LA FETE HALLOWEEN

Cette fête aura lieu le 31 octobre.

17 – QUESTIONS DIVERSES

- *Lecteur de Puce animalière (avis défavorable du conseil)*
- *Vote à l'unanimité pour l'octroi à l'association loisirs créatifs d'une subvention de 150€, destinée à l'achat de deux machines à coudre.*

- *Problèmes de la destruction des déchets verts.*

La séance est levée à : 0h15